

Montreuil, le 13 mai 2026

à l'attention de Monsieur Edouard Geffray,
Ministre de l'Éducation nationale,
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Objet : abandon des PAS et réabondement des postes

Monsieur le Ministre,

Lundi 11 mai, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi « visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers » qui acte la suppression des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) et l'arrêt de leur généralisation. La FNEC FP-FO s'est toujours opposée aux PAS.

En effet, la mise en place des Pôles d'Appui à la Scolarité réduit l'accompagnement des élèves par les AESH en contournant les notifications des MDPH. D'autre part, le duo enseignant spécialisé / éducateur spécialisé conduit à « coacher » les enseignants au lieu de prendre réellement en charge les élèves. Le recours à ces personnels pour les PAS a également pour effet de vider les classes spécialisées et les ESMS des personnels nécessaires à leur fonctionnement, participant ainsi à leur démantèlement.

Le vote de la représentation nationale tient compte d'une réalité : les PAS sont massivement rejetés. La FNEC FP-FO exige l'abandon définitif de ce dispositif.

Alors que 480 PAS ont été créés à la rentrée 2025 et que le ministère crée plus de 1 000 PAS à la rentrée 2026, la FNEC FP-FO exige que les postes utilisés pour la mise en place de ces pôles soient restitués immédiatement afin d'annuler les fermetures de classes et ouvrir les postes spécialisés et de remplaçants nécessaires. Elle refuse que les personnels ayant obtenu un poste dans le cadre des PAS soient aujourd'hui victimes de cette situation.

Nous rappelons que près de 30 000 élèves qui devraient être scolarisés dans les établissements sociaux et médico-sociaux ne s'y trouvent pas, faute de place. Il faut créer tous les postes spécialisés nécessaires dans les écoles et les établissements sociaux et médico-sociaux.

La FNEC FP-FO réaffirme ses revendications :

- Annulation de toutes les suppressions de postes et création de tous les postes nécessaires
- Maintien et développement des établissements sociaux et médico-sociaux
- Un statut et un vrai salaire pour les AESH avec 24h pour un temps plein
- Abandon des PIAL et des PAS

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Clément Poulet, secrétaire général de la FNEC FP-FO

